

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Entree-en-vigueur-du-Traite-sur-l-interdiction>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires : un pas de plus vers le désarmement ! La France doit en finir à son tour avec les armes atomiques**

27 octobre 2020

Entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires : un pas de plus vers le désarmement ! La France doit en finir à son tour avec les armes atomiques

Le Réseau "Sortir du nucléaire" se félicite de l'entrée en vigueur à venir du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Adopté par l'ONU le 7 juillet 2017, le TIAN vient de passer la barre impérative de la ratification par 50 États, suite à celle du Honduras, survenue samedi. Il entrera donc en vigueur le 22 janvier 2021.



Il s'agit là d'une excellente nouvelle dans la voie du désarmement nucléaire mondial. Désormais, au même titre que les armes chimiques et bactériologiques, les armes atomiques sont illégales au regard du droit international. Une pression supplémentaire s'ajoute ainsi sur les États qui en sont dotés, comme la France, pour qu'ils y renoncent.

Comme l'a souligné ICAN, la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires — dont le Réseau "Sortir du nucléaire" est membre — l'entrée en vigueur du TIAN n'est pas uniquement symbolique mais va avoir des effets politiques, diplomatiques, juridiques, stratégiques, éthiques et financiers. Déjà d'importantes institutions financières se refusent à investir dans le secteur de l'armement nucléaire...

Capables d'annihiler des millions de vies et de mettre la survie de l'humanité en péril, les armes nucléaires sont une aberration. Même lorsqu'elles ne sont pas utilisées, elles demeurent coûteuses — plus de 5 milliards d'euros en 2021 pour la France ! —, polluantes dangereuses (l'explosion accidentelle ne pouvant être exclue). Des populations — comme en Algérie et en Polynésie — souffrent aujourd'hui encore des conséquences des essais nucléaires réalisés par la France.

Le principe même de la "dissuasion nucléaire" est un bluff inadmissible : laisser supposer qu'un pays a besoin d'armes nucléaires pour sa sécurité, c'est inciter d'autres pays à s'en procurer à leur tour.

Dans la continuité de notre campagne lancée en 2018 pour que la France ratifie à son tour le TIAN, nous rappelons l'urgence d'en finir avec l'arme nucléaire. Comme l'a montré l'actualité récente, les menaces auxquelles la population française doit faire face sont climatiques, sanitaires, ou encore terroristes. Face à ces risques, ces engins de mort ne sont d'aucune utilité et engloutissent des deniers publics dont d'autres secteurs (santé, éducation, transition énergétique...) ont besoin en urgence. Sortons du nucléaire, civil et militaire !

Pour en savoir plus :

<https://www.sortirdunucleaire.org/interdiction-des-armes-nucleaires>

Contact presse :

Patrice Bouveret - 06 30 55 07 09

Serge Perrin - 06 03 80 39 95